

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRESDATE DE
CONVOCAATION

21 avril 2026

DATE DE PUBLICATION

6 MAI 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 28

Objet : Budget communal – Union bienfaisante – Demande d'une subvention de fonctionnement 2026 – Convention d'objectifs

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 27 avril 2026

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Madame Dorothee BERTRAND, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothee BERTRAND, Yves COLPAERT, Francine MOURIKS, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Gérard BELLENGIER, Audrey BÉAGUE, François-Xavier HENNEON, Monique DUHAYON, Bruno DASSONVILLE, Yann NORMAND, Éric DEWULF, Stéphane DESCAMPS, Tifenn LIEVIN, Bérangère VILLE-MAHAUDEN, Amélie BEAUSSART, Robin QUEVILLART, Julie BORELLE, Véronique VERGULDEZOONE, Quentin DELAY, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE

Procurations :

Madame Meghann WILLEMS à Madame Audrey BÉAGUE
Madame Brigitte CAMPAGNE à Monsieur Yann NORMAND
Monsieur Jean-Michel BLAIN à Madame Monique DUHAYON
Monsieur Jean-Marie HOORNAERT à Monsieur Éric DEWULF
Madame Pascale ALGOËT à Madame Laëtitia LEGRAND
Monsieur Romain BUISINE à Monsieur Sébastien GISQUIERE

Absents : Monsieur Michaël PARENT

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BELLENGIER

Délibération n°19/37– 04/2026

Objet : Budget communal – Union bienfaisante – Demande d'une subvention de fonctionnement 2026 – Convention d'objectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1611-4 ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu le budget primitif 2026 ;

Vu la demande de subvention déposée par l'association « Union Bienfaisante » ;

Considérant que l'association Union Bienfaisante sert l'intérêt général, participe au rayonnement et à l'attractivité du territoire par les actions culturelles, de loisirs, sociales et par les événements qu'elle organise ;

Considérant que l'Union Bienfaisante organise la cavalcade à l'occasion des festivités de Pentecôte qui se dérouleront du 22 au 25 mai 2026 ;

Considérant qu'il convient d'allouer une subvention de fonctionnement de 25 000 € pour l'organisation de la cavalcade lors des festivités de la Pentecôte ;

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 avril 2026

Objet de la délibération : Budget communal – Union bienfaitante – Demande d'une subvention de fonctionnement 2026 – Convention d'objectifs

Considérant que le montant est supérieur à 23 000 € et qu'il convient de signer une convention d'objectifs entre l'association Union Bienfaitante et la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

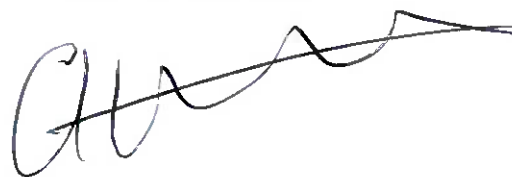
- **d'approuver** l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'Union Bienfaitante d'un montant de 25 000 € ;
- **d'autoriser** le maire à signer ladite convention d'objectifs ;
- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **d'autoriser** le maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Dorothee BERTRAND

A circular official stamp of the commune of Estaires is visible behind the signature of the Mayor, Dorothee Bertrand.

Le Secrétaire de séance
Gérard BELLENGIER

A handwritten signature in black ink, belonging to the Secretary of the meeting, Gérard Bellegier.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le - 6 MAI 2026
publié ou notifié le - 6 MAI 2026

Le Maire,
Dorothee BERTRAND

A circular official stamp of the commune of Estaires is visible behind the signature of the Mayor, Dorothee Bertrand.